

TULLINS-FURES EN ACTION

LUNDI 23 MARS

PERMIS PIÉTON

La police municipale a organisé une initiation au permis piéton pour les enfants de CP et CE1 du groupe scolaire de Fures. L'objectif ? Leur apprendre les bons réflexes pour être des piétons responsables et en sécurité !



MARDI 31 MARS

CARNAVAL

Carnaval à l'After School avec les animateurs du périscolaire au groupe scolaire de Fures.



APPEL À VOLONTAIRES

JEUDI 23 JUILLET

LE TOUR DE FRANCE TRAVERSERA TULLINS-FURES EN FIN DE MATINÉE

La mairie recherche des volontaires pour venir en complément de la police municipale :

- > sécurisation des itinéraires de courses
- > gestion des flux de spectateurs

Contact : Mairie 04 76 07 00 05
contact@ville-tullins.fr

SAMEDI 28
ET DIMANCHE 29 MARS
GREEN DUATHLON
DE LA NOIX

Organisé par l'association T.I.GRE en partenariat avec la commune.

- > 56 enfants présents pour l'initiative duathlon le samedi.
- > 350 athlètes au départ du duathlon le dimanche



11 ET 12 AVRIL LES 24 HEURES DE L'ISÈRE À TULLINS FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Au bout des 24 heures de course, Gwénaél Helleux est vainqueur de ce championnat, en ayant parcouru la distance de 257,437 km !
Nathalie Schmitt, avec une distance de 223,115 km !



DIMANCHE 19 AVRIL

VICTOIRE !

L'UA Tullins-Fures décroche le bouclier et la montée en Fédérale 3 à Vienne.
Tullins-Fures 16 - Faucigny Sallanches 14

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE TULLINS-FURES

- En vous abonnant à la page Facebook Ville de Tullins-Fures
- En installant gratuitement l'application mobile ILLIWAP, et en vous abonnant à Mairie de Tullins-Fures
- En suivant Tullins sur Instagram @ville-detullinsfures
- En suivant Ville de Tullins-Fures
- En consultant notre site de la ville www.ville-tullins.fr



UNE INFORMATION VOUS MANQUE ? DITES-LE NOUS !

Courrier : Mairie - Clos des Chartreux
CS 20058 - 38347 TULLINS cedex
Mail : communication@ville-tullins.fr
Tél. : 04 76 07 00 05

LE MOT DU MAIRE



UNE ADHÉSION MASSIVE QUI NOUS OBLIGE

Chères habitantes, chers habitants de Tullins-Fures,

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. L'ampleur de l'adhésion que notre candidature a suscitée témoigne assurément des attentes qui sont les vôtres et de votre volonté de changement. Cette confiance est une responsabilité que je mesure chaque jour, et je mettrai toute mon énergie à en être digne.

Dès mon élection, j'ai eu une pensée respectueuse pour les maires qui m'ont précédé. Je pense plus particulièrement à Maurice Marron, qui s'est investi avec constance et dévouement pendant près de 40 années, dont deux mandats au service de notre commune. Je n'oublie naturellement pas Jean-Yves Dherbeys, qui va prochainement « reprendre du service » pour notre commune puisqu'il a accepté de présider le Conseil des Sages, organe en cours de (re)constitution. Je tiens une nouvelle fois à remercier André Vallini, dont les conseils et l'accompagnement m'ont guidé sur ce chemin d'engagement public. Je sais pouvoir compter sur son immense expérience pour m'accompagner dans l'accomplissement de ma mission.

Durant la campagne, j'ai eu l'occasion de vous rencontrer, d'échanger avec vous, d'écouter vos attentes, vos préoccupations et parfois vos inquiétudes. Ces échanges ont été précieux, et ils continueront de guider notre action. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour répondre à ces attentes, avec rigueur et sens des responsabilités, dans la gestion de notre ville. Parmi celles-ci, une aspiration forte s'est exprimée : retrouver l'identité de notre commune. C'est un engagement que nous avons pris, et que nous concrétisons dès aujourd'hui. Vous pouvez déjà le constater à travers le nom de ce magazine municipal : Tullins-Fures Mag. Tullins-Fures, ce n'est pas du marketing, c'est une histoire, l'histoire de notre ville ; car pour se projeter dans l'avenir, il est essentiel de connaître et de respecter le passé.

Je souhaite aussi vous parler avec transparence des réalités actuelles. Aujourd'hui, nous faisons face à une difficulté importante : l'absence de directeur général des services au sein de la mairie. Cette situation ne me permet pas encore d'exercer pleinement mes fonctions de maire dans les conditions optimales. Toutefois, son recrutement est en cours et devrait intervenir prochainement, afin de permettre à notre équipe de travailler avec toute l'efficacité nécessaire dans les limites budgétaires liées à la situation actuelle.

Je sais toutefois que nous sommes en mesure de réussir par la force du collectif. Je suis fier de l'équipe qui m'entoure : engagée, déterminée, et déjà pleinement mobilisée depuis le 16 mars pour faire avancer notre commune.

Avec dévouement et responsabilité.

JEAN-PHILIPPE VIALAT
Maire de Tullins-Fures

VOS NOUVEAUX ÉLUS

LES ADJOINTS



Mathias LAVOLE
1^{er} Adjoint au cadre de Vie, Urbanisme, Environnement et Agriculture



Juline HERITER
2^e Adjointe aux Relations avec le monde économique, Commerce, Artisanat et entrepreneuriat et Tourisme



Stéphane ROYER
3^e Adjoint à l'Éducation, Affaires scolaires, Péricolaire



Margaux ROMANI
4^e Adjointe à la Culture, Animation, École municipale de musique et de danse Jean-Pierre Malfait et associations culturelles



Alexandre DARTIGUES
5^e Adjoint aux Finances, Budget et Commande publique



Laëtitia AMBLARD
6^e Adjointe aux Équipements sportifs, Associations sportives et Associations solidaires



Karim RHIDOUANI
7^e Adjoint à l'Action sociale, Handicap et Famille



Nadège BROUILLET
8^e Adjointe à la Démocratie participative, Jeunesse et Petite enfance

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Janique FEUVRIER
Conseillère municipale déléguée à la Communication et Événementiel
Conseillère communautaire



Benoît LALIRE
Conseiller municipal délégué au Schéma Directeur Immobilier et Énergétique



Gaëlle NICOL DARTIGUES
Conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées, Patrimoine et Jumelage



Maud AMOLINI
Conseillère municipale



Yann DEBERNARDY
Conseiller municipal Vice-président au Pays Voironnais en charge des énergies, de la qualité de l'air et du climat



Ophélie GIROUD
Conseillère municipale



Pascal GIROUD
Conseiller municipal



Vanessa JORGE
Conseillère municipale



Rachel KALLOU
Conseillère municipale



Bruno MAHE
Conseiller municipal



Claude PAZZELLI
Conseiller municipal



Gaëlle PIRET
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Christian REYMOND
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Sana SOUISSI
Conseillère municipale

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Liste Tullins, solidaire et engagée pour demain



Yvan THIERY
Conseiller municipal



Thomas VAGELLI
Conseiller municipal



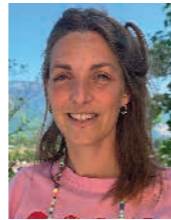
Laurence VELLA
Conseillère municipale



Gérald CANTOURNET
Conseiller municipal



Florian GRENIER
Conseiller municipal



Agathe PASQUIER
Conseillère municipale

LE MAIRE



Jean-Philippe VIALAT
Maire de Tullins-Fures
Conseiller communautaire délégué aux modes de déplacement

PORTRAITS

Dès leur prise de fonctions, Margaux Romani et Laëtitia Amblard ont dû traiter en priorité les dossiers de subventions. Les montants ont été arrêtés lors du premier conseil municipal de la nouvelle équipe.

Face à des délais trop contraints pour rencontrer l'ensemble des associations et définir des critères d'attribution actualisés, l'équipe municipale a fait le choix de reconduire les subventions accordées en 2025. Concernant les nouvelles demandes, les adjointes souhaitent au préalable échanger avec les présidents d'associations afin d'étudier chaque situation avec attention pour une future demande.

→ MARGAUX ROMANI

« Ces premières semaines de mandat ont été riches en rencontres.

Tout d'abord avec les équipes municipales, qui nous ont accompagnés dans notre prise de fonction, et nous ont déjà permis d'identifier des axes d'amélioration et de nouvelles perspectives d'action.

Ensuite, avec les personnes engagées au sein des associations locales, culturelles, sportives et solidaires. Ces échanges ont mis en lumière une volonté commune : rendre notre ville plus vivante et proposer des événements rassembleurs.

C'est ensemble que nous avons déjà commencé à construire un programme d'animations, avec notamment des animations estivales telles que des marchés nocturnes, et le retour de la Fête de la musique, que nous souhaitons voir devenir de véritables rendez-vous annuels. Nous espérons ainsi vous permettre de partager de beaux moments conviviaux.

Dans les prochains mois, mon travail portera également sur une réflexion concertée autour de l'École municipale de musique et de danse, afin de poursuivre son développement et de veiller à ce qu'elle réponde toujours au mieux aux attentes de la population.

L'élan est lancé : de beaux projets nous attendent ! »

→ ALEXANDRE DARTIGUES

Un engagement pour la vérité et la transparence

« La transparence financière constitue un pilier de la démocratie locale. Connaître les comptes de la commune permet à chaque citoyen de comprendre l'utilisation des impôts et d'évaluer l'équilibre de la gestion. Cette information est essentielle pour apprécier la qualité de la gouvernance locale.

Une fois les comptes publiés, il est essentiel de comprendre certains indicateurs pour évaluer la situation financière d'une commune.



→ LAËTITIA AMBLARD

« Durant ces premières semaines, nous avons œuvré sur des dossiers structurants pour la politique sportive locale.

Notre ligne de conduite repose sur une écoute attentive, une réelle proximité et un esprit de coopération.

Au-delà de l'attribution de subventions, que nous souhaitons fonder sur des critères clairs et partagés, nous nous mobilisons pour accompagner la préparation des événements sportifs, culturels et solidaires, tels que les animations estivales à la piscine, le forum des associations ou encore Octobre rose.

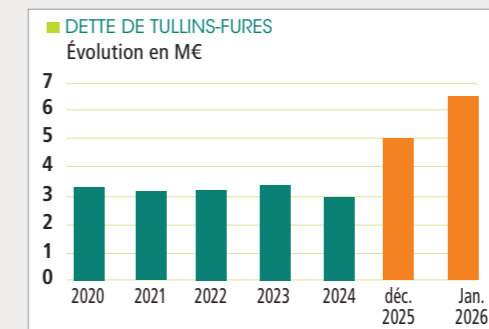
Nous avons à cœur de soutenir les associations et les acteurs de terrain dans leurs initiatives, car ils contribuent à dynamiser le territoire et à promouvoir un accès au sport pour tous.

Les échanges réguliers avec les services et les associations sont donc précieux : ils éclairent les réalités du terrain. Les difficultés deviennent des leviers d'amélioration et renforcent l'importance du collectif.

Mon rôle consistera également à accompagner la mise en œuvre du schéma directeur immobilier et énergétique, un levier essentiel qui permettra notamment de planifier et prioriser les projets de rénovation et de modernisation des équipements sportifs.

Nous nous projetons d'ores et déjà vers 2027 afin de gagner en anticipation et en efficacité. N'hésitez pas à partager vos idées ! »

MR, LA.



La dette

La dette représente l'ensemble des emprunts contractés par la commune. Son niveau et son évolution sont des éléments clés pour apprécier la santé financière de la collectivité. Celle-ci a plus que doublé au cours de l'année 2025 pour financer la tranche 1 des travaux de la place Docteur Valois.

L'épargne nette : positive, indique que la collectivité rembourse sa dette avec ses propres ressources de fonctionnement. Négative, elle constitue un signal d'alerte.

GRUPE DE LA MINORITÉ

GRUPE « TULLINS SOLIDAIRE ET ENGAGÉE POUR DEMAIN »

Des premières décisions qui interrogent.

Tout d'abord, nous adressons nos félicitations à la nouvelle équipe municipale.

Notre place est désormais celle de la minorité mais nous resterons présents et veillerons à ce que l'intérêt général soit toujours au cœur des décisions qui seront prises, les élus municipaux doivent œuvrer au service de la collectivité et non pas servir des intérêts particuliers, nous serons vigilants.

Malgré la possibilité qui leur était offerte d'amender le budget avec leurs projets de campagne, la nouvelle équipe a proposé un budget 2026 d'investissement identique à celui préparé par l'équipe sortante.

Concernant le budget de fonctionnement, c'est plus inquiétant, les dépenses proposées pour 2026 augmentent fortement à 9314000€ (+15%) alors que les budgets réalisés en 2024 et 2025 sont proches de 8100000€ avec même une baisse des dépenses entre 2024 et 2025, nous espérons que ce budget prévisionnel 2026 ne sera pas réalisé à 100%.

Nous avons aussi été étonnés de l'absence du Maire de Tullins dans l'exécutif du Pays Voironnais, c'est inédit, tous les maires des pôles urbains ont un poste de vice-président, sauf Tullins !

La CAPV étant le premier partenaire financier et technique de la commune, cette situation est pour le moins inquiétante, Tullins est la 3^e ville du Pays Voironnais et doit participer au rayonnement du territoire.

Choix stratégique ou erreur d'appréciation, l'avenir nous le dira.

Expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal. Textes publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Avec un déficit structurel de -250 000 euros, le budget prévisionnel de 2026 confirme malheureusement les conclusions de l'audit des comptes mené en 2025, qui avait déjà mis en évidence une dérive budgétaire dangereuse au cours des années antérieures. L'audit prévoyait qu'en 2026 notre commune ne pourrait plus assurer le remboursement de la dette en raison du niveau des dépenses de fonctionnement et des investissements programmés. Après deux emprunts contractés en décembre 2025 et janvier 2026, la nouvelle équipe doit composer avec un bilan financier dramatique, conséquence de décisions antérieures irresponsables.

L'analyse des comptes de la commune révèle donc une trajectoire préoccupante. Il est nécessaire d'agir pour redresser cette situation critique.

Des économies potentielles existent et font déjà l'objet d'une étude. La nouvelle équipe municipale s'engage clairement à privilégier la vérité et la transparence dans la gestion des finances publiques, et vous tiendra informés régulièrement de l'évolution de nos finances au travers de ces indicateurs. »

AD.



LES ANIMATIONS ESTIVALES

NOUVEAUTÉ LES MARCHÉS NOCTURNES ARRIVENT À TULLINS-FURES !



CET ÉTÉ, LA PLACE DOCTEUR VALOIS S'ANIME AVEC DEUX MARCHÉS NOCTURNES À NE PAS MANQUER, LES 13 JUIN ET 29 AOÛT 2026, DE 17 H À 23 H !

Producteurs locaux et créateurs seront au rendez-vous pour vous faire découvrir leurs produits, leurs saveurs et leur savoir-faire. Une belle occasion de consommer local, de faire de jolies trouvailles et d'échanger directement avec celles et ceux qui proposent des produits de qualité.

Dans une ambiance estivale et conviviale, venez flâner, rencontrer, partager... et profiter pleinement de notre magnifique place Docteur Valois, véritable cœur de vie de la commune.

Entre amis, en famille ou simplement de passage, laissez-vous tenter par ces soirées festives !



À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE FRANÇAISE DU 13 JUILLET

Tullins-Fures vous invite à partager un moment convivial et festif autour du traditionnel feu d'artifice.

Nous travaillons actuellement, en lien avec les associations locales pour une soirée qui promet déjà d'illuminer le ciel et de rassembler petits et grands dans une ambiance chaleureuse. Ce rendez-vous incontournable de l'été sera l'occasion de célébrer ensemble dans la bonne humeur.

Venez nombreux profiter de ce spectacle haut en couleur !

SCÈNES OUVERTES ET CONCERT LIVE : LA FÊTE DE LA MUSIQUE VOUS ATTEND !

TULLINS-FURES VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 21 JUIN POUR CÉLÉBRER ENSEMBLE LA TRADITIONNELLE FÊTE DE LA MUSIQUE !



Dans l'après-midi, la place de la Libération à Fures, la place Docteur Valois, et la place de l'église à Tullins, s'ouvriront aux talents et artistes locaux avec des scènes ouvertes accessibles à toutes et tous. Musiciens amateurs ou confirmés pourront ainsi partager leur passion dans une ambiance conviviale et festive.

Pour finir la soirée, nous vous inviterons à nous retrouver sur la place Valois pour poursuivre la soirée avec, entre autres, un concert d'Arslane (connu notamment pour son parcours remarqué dans l'émission The Voice).

Cette soirée est organisée par l'association du don de sang, en partenariat avec l'Epicentre et la ville. À cette occasion, l'association sera également présente sur place et tiendra une buvette tout au long de l'événement.

Un moment festif, musical et solidaire à ne pas manquer !

LES ENFANTS ENTRENT DANS L'ARÈNE DES OLYMPIADES



LE JEUDI 4 JUIN 2026, LE STADE JEAN VALOIS ACCUEILLERA UNE GRANDE JOURNÉE SPORTIVE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ET DE LA CONVIVIALITÉ : LES OLYMPIADES DES ÉCOLES.

Près de 500 enfants, de la maternelle à l'élémentaire, participeront à cet événement fédérateur encadré par des animateurs, enseignants et partenaires éducatifs.

Tout au long de la journée, les élèves évolueront en équipes à travers différents ateliers ludiques et sportifs : courses, relais, jeux d'adresse ou encore défis collectifs. L'objectif est avant tout de favoriser la coopération, l'entraide et le fair-play, dans une ambiance festive et bienveillante, accessible à tous.

Les plus jeunes profiteront d'activités adaptées pour découvrir les gestes moteurs essentiels, tandis que les plus grands développeront esprit d'équipe et goût de l'effort. Chaque participant repartira avec une médaille et des souvenirs inoubliables.

Une belle initiative qui met à l'honneur les valeurs du sport et le plaisir de bouger ensemble !



LA Piscine PRÊTE POUR LA SAISON ESTIVALE !

APRÈS QUELQUES TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT ET D'EMBELLISSEMENT, NOTRE PISCINE EST PRÊTE À VOUS ACCUEILLIR DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.

Tout au long de l'été, des animations seront proposées pour petits et grands, avec notamment la participation de la médiathèque/ludothèque et d'associations invitées à faire découvrir leurs activités : jeux, ateliers ludiques... de quoi profiter pleinement de l'été !

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour mettre en place une offre de restauration sur place.

Le programme complet sera très prochainement disponible.

C'est le moment idéal pour venir se rafraîchir, se détendre et partager des moments agréables en famille ou entre amis.



LA PISCINE SERA OUVERTE
DU SAMEDI 13 JUIN AU MERCREDI 1^{ER} JUILLET
Mercredi : 15 h > 19 h
Samedi et dimanche : 10 h 30 > 14 h 30 et 15 h > 19 h

DU SAMEDI 4 JUILLET AU DIMANCHE 30 AOÛT
Ouverte 7 jours/7
10 h 30 > 14 h 30 et 15 h > 19 h

NOUVELLE CARTE RÉSIDENT 2026
Les cartes « résident » pourront être établies pendant toute la saison.

→ PERMANENCES EN MAIRIE
AVANT L'OUVERTURE

- > Les lundis et mercredis de 9 h à 11 h 30 et vendredis de 14 h à 16 h. Jusqu'au 12 juin
- > Carte avec photo pour chaque membre de la famille.
Pièces à fournir : photo, justificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce d'identité, livret de famille.

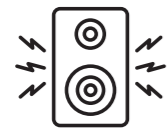


INFORMATION

RESPECT DU VOISINAGE

ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES CET ÉTÉ

À L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS, CHACUN PROFITE D'AVANTAGE DE SON EXTÉRIEUR: REPAS EN TERRASSE, TRAVAUX DE JARDINAGE, MOMENTS CONVIVIAUX ENTRE AMIS... SI L'ÉTÉ EST SYNONYME DE DÉTENTE ET DE PARTAGE, IL EST AUSSI ESSENTIEL DE VEILLER AU RESPECT DU VOISINAGE.



Les nuisances sonores peuvent rapidement devenir une source de tension.

C'est pourquoi la réglementation encadre les horaires durant lesquels certains bruits sont autorisés, notamment pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers.

Ceux-ci sont autorisés:

- en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche ainsi que les jours fériés de 10h à 12h (arrêté préfectoral 97-5126 du 31 juillet 1997).

En dehors de ces plages horaires, chacun est invité à faire preuve de vigilance afin de préserver la tranquillité de tous. Musique, fêtes, outils bruyants... adopter les bons réflexes permet de concilier convivialité et respect.

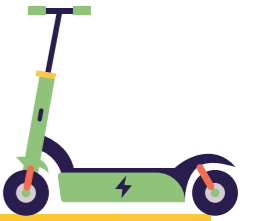
Rappelons que les nuisances sonores répétées ou excessives peuvent être sanctionnées conformément à la réglementation en vigueur.

Profitez pleinement de l'été, dans un esprit de convivialité et de respect mutuel!



PRÉVENTION / SÉCURITÉ

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : DES COMPORTEMENTS À RISQUE QUI INQUIÈTENT



La police municipale alerte sur une hausse préoccupante des comportements dangereux liés à l'usage des trottinettes électriques sur la voie publique. Au quotidien, les agents constatent de nombreuses infractions et situations à risque, mettant en danger aussi bien les utilisateurs que les autres usagers: circulation à vitesse excessive, usage des trottoirs pourtant interdit, non-respect du Code de la route sur la chaussée, transport de plusieurs personnes sur un même engin...

DES CONSÉQUENCES SOUVENT DRAMATIQUES

Lors des interventions liées aux accidents, un constat revient fréquemment: la majorité des mineurs ne portent pas de casque. Or, les blessures observées sont loin d'être bénignes: fractures, traumatismes des membres, mais surtout traumatismes crâniens et hémorragies. Ces accidents peuvent entraîner des séquelles lourdes, un handicap permanent, voire engager le pronostic vital.

Mais au-delà du constat, la question de la responsabilité se pose.

UNE VIGILANCE INDISPENSABLE CONCERNANT PLUS PARTICULIÈREMENT LES MINEURS LES PARENTS ONT UN RÔLE ESSENTIEL À JOUER

La réglementation est claire: l'usage des trottinettes électriques est interdit aux enfants de moins de 14 ans. Pourtant, sur le terrain, les forces de l'ordre observent régulièrement de très jeunes utilisateurs. Ces enfants circulent parfois à vive allure, sur des engins trop puissants, trop lourds, inadaptés à leur âge et qu'ils peinent à maîtriser.

Autoriser ou laisser un enfant utiliser une trottinette électrique, c'est s'assurer qu'il respecte la loi, qu'il dispose d'un équipement adapté, et qu'il est capable d'en maîtriser l'usage en toute sécurité.

UN APPEL À LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Face à cette situation, la police municipale et les sapeurs-pompiers appellent à une prise de conscience générale. La sécurité sur l'espace public repose sur le respect des règles, mais aussi sur la vigilance des adultes.

ENCADRER, ÉQUIPER ET SENSIBILISER LES JEUNES UTILISATEURS N'EST PAS UNE OPTION: C'EST UNE RESPONSABILITÉ

Police municipale de Tullins-Fures
Sapeurs-pompiers de Tullins-Fures



ENVIRONNEMENT

PROPRETÉ URBAINE NOUVEAUX POUVOIRS POUR LE MAIRE

FACE À LA HAUSSE DES DÉPÔTS SAUVAGES, LA COMMUNE RENFORCE LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE AMENDE ADMINISTRATIVE DEPUIS LE 1^{ER} MAI 2026.



Cette disposition, approuvée par le conseil municipal du 14 avril 2026, vise à lutter contre des incivilités qui dégradent l'environnement, nuisent au cadre de vie et génèrent des coûts importants pour les services municipaux.

Tout contrevenant identifié pourra faire l'objet d'une procédure administrative: constat des faits, information, recueil d'observations, puis éventuelle mise en demeure et sanction.

Les amendes seront modulées selon le volume des déchets et la nature de l'auteur, particulier ou professionnel, et pourront s'échelonner de 300 à 15 000 €.

En cas de dépôts dangereux (produits chimiques, huiles, amiante...), les montants seront doublés afin de mieux protéger les agents, les habitants et les milieux naturels.

La commune affirme ainsi sa volonté de préserver durablement la propreté et l'environnement.



PÉRISCOLAIRE CULTURE



PRÉPAREZ LA RENTRÉE

TOUT SAVOIR SUR LES INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES ET L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

→ PÉRISCOLAIRE

Les inscriptions sont ouvertes du 15 juin jusqu'au 10 juillet inclus. Via l'Espace Famille (Portail Espace Famille) sur le site de la ville, pour un accueil dès le 1^{er} septembre 2026.

+ D'INFOS: 04 76 07 40 01
Service vie scolaire (les matins)
education@ville-tullins.fr

→ ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE JEAN-PIERRE MALFAIT

Saison 2026/2027
Inscriptions en ligne du 29 juin au 13 septembre.
www.imuse-saiga19.fr/tullins/extranet

+ D'INFOS: 04 76 07 05 22
emmd@ville-tullins.fr

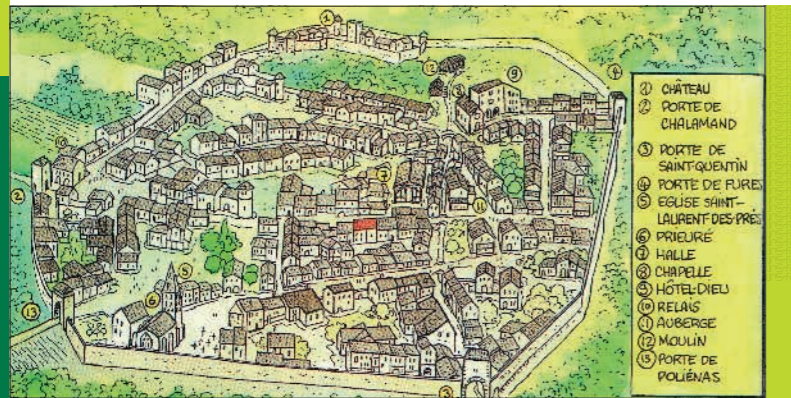


PATRIMOINE

UN PASSÉ DE 3 000 ANS

Admirablement bien situé face au massif du Vercors, sur les contreforts de la vaste plaine de l'Isère, modelé par les glaciers et les torrents et recouvert d'alluvions récentes, au flanc de l'importante colline de Parménie qui le protège des intempéries venues d'ouest, bien desservi par deux rivières importantes: la Fure et le Rival, Tullins n'a pu rester à l'écart des migrations humaines, même si les découvertes de vestiges d'occupation n'ont pas été très importantes.

Une épingle et un poignard datant de 1000 ans avant J.-C., une pierre à cupules ayant certainement servi d'autel druidique à Parménie, des murs de conception gallo-romaine, des colonnes romaines (incluses dans la structure du clocher de l'église Saint-Laurent), des pièces d'or, un camée, des luminaires d'argile, entre autres, attestent d'un habitat ancien sur le site.



Croquis de Tullins au XVI^e siècle tel que l'ont imaginé Gilbert Bouchard et Gilbert Veyret.



Les colonnes en façade de l'église, avec les blocs de base qui proviennent très probablement d'un édifice gallo-romain, sauf la partie supérieure de la colonne de droite taillée au XII^e siècle.

Les anciennes chartes mentionnent l'appellation de Tullins bien avant l'an mil sous la forme latinisée de **Tullianum**, ce qui a fait donner une interprétation d'origine romaine.

On peut penser toutefois que Tullins existait bien avant l'époque romaine. Les Capitulaires de Charlemagne aux VIII^e et IX^e siècles mentionnent souvent Tullianum comme une importante communauté chrétienne. En 843, Tullins est le siège d'une « villa » carolingienne (plus proche d'un village que d'un domaine) et le chef-lieu d'un pagus (comté): **Pagus Tollianensis**. Ce pagus n'aura pas une longue existence.

Tullins et sa région rattachés au comté de Salmorenc (Sermorens) en suivront l'histoire. Le comté de Salmorenc fera l'objet d'une âpre dispute entre l'archevêque de Vienne, Guy de Bourgogne et Hugues, évêque de Grenoble... En 1107, après un partage équitable, Tullins fera alors partie du diocèse de Grenoble.

La première mention dans les textes d'un château à Tullins date de 1091. Mais il semble certain qu'il y a eu des seigneurs, donc un château, bien avant cette date.

Du château du XI^e siècle, motte castrale vraisemblablement en bois, il ne reste rien. Un château en pierre a été construit au XII^e siècle, détruit en partie par un incendie vers 1740; il n'en reste qu'un pan de mur et une tour de belle facture.

Une première enceinte de la ville a été construite vers le IX^e siècle (à l'emplacement de l'avenue Général de Gaulle et du boulevard Michel Perret). L'église Saint-Laurent des Prés a été construite en dehors de cette enceinte, d'où son nom.

Une deuxième enceinte date des XII^e et XIII^e siècles. Il en reste des traces à l'arrière de l'église Saint-Laurent, et la Porte de Saint-Quentin.

Les Seigneurs de Tullins étaient apparentés à l'illustre famille de Poitiers jusqu'en 1322, puis le fief de Tullins est revenu à la famille de Roussillon par le mariage de Françoise de Tullins avec Aynard de Roussillon.

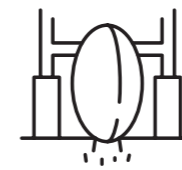
Claude de Roussillon est le dernier seigneur de Tullins. Il meurt en 1428 sans enfant et c'est le Dauphin Louis qui hérite du fief.

Texte de Gilbert Veyret, Extrait du livre: « Tullins regard sur le passé ».



La porte de Saint-Quentin, vestige d'une enceinte de la ville datant du XII^e siècle.

VISAGES DE VILLE



FRED GIOVALE: UNE VIE DE PASSION ET D'ENGAGEMENT POUR TULLINS-FURES

À TULLINS-FURES, CERTAINS VISAGES MARQUENT LE QUOTIDIEN DES HABITANTS. PARMIS EUX, CELUI DE FRED GIOVALE, ENSEIGNANT SPORTIF POLYVALENT, EST INDISSOCIABLE DES ÉCOLES, DE LA PISCINE ET DES TERRAINS DE RUGBY. RENCONTRE AVEC UN PASSIONNÉ QUI A FAIT DU SPORT UN VECTEUR DE LIEN SOCIAL ET DE TRANSMISSION.

TOUT A COMMENCÉ À TULLINS

Fred Giovale a découvert le sport dès l'école primaire, sous la direction de Monsieur Odru, éducateur sportif à la commune et entraîneur de rugby. « C'est lui qui m'a transmis le virus », confie-t-il. Il enchaîne ensuite les expériences: l'école de rugby de l'UATF en minimes, encadrée par Yves Berthier (institutrice à l'école Desmoulin), le judo à la MJC, et la natation à l'Hypocamp, où Yves Garavel lui fait découvrir « ce que c'était que l'effort physique ».

LE RUGBY, SES PROCHAINS OBJECTIFS

Aujourd'hui, Fred continue de vibrer pour le rugby local, avec un objectif clair: aller le plus loin possible en championnat de France avec les deux équipes seniors de l'UATF, qualifiées pour les 32^e de finale. « Lors de la finale pour l'accession à la troisième division, de nombreux Tullinois s'étaient déplacés. Ils nous ont portés et soutenus dans un match difficile, je les remercie, en espérant que l'aventure continue le plus longtemps possible ».

À 20 ans, il rejoint le groupe premier de l'US Romanaise et Péageoise, évoluant en première division aux côtés de clubs mythiques comme Toulouse, Toulon ou Montferland. Mais Fred n'oublie pas ses racines: pendant toutes ses années de joueur, il entraîne les minimes de l'UATF avec Fernand Diaz, puis les juniors avec Jean-Yves Millon, décrochant même le titre de **champion de France junior** avec « une bande de copains tous plus fous les uns que les autres. La fête avait duré un mois... ».

TULLINS-FURES, UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL

Pour Fred, Tullins-Fures est une commune où il fait bon vivre et pratiquer le sport. « On a la chance d'avoir de belles installations, un super parc, une plaine, le Vercors à proximité... De quoi offrir beaucoup de possibilités aux marcheurs, coureurs, vététistes, cyclistes... », souligne-t-il. Un message qu'il aimerait partager avec les habitants: « Parfois, on va chercher loin ce que l'on a sous les yeux. »

UNE CARRIÈRE AU SERVICE DES AUTRES

En 1986, Fred intègre la mairie de Tullins en tant qu'éducateur sportif pour les écoles primaires, prenant la relève de son mentor, Monsieur Odru. Il devient aussi maître-nageur, travaillant aux côtés de Monsieur Garavel, qu'il remplacera plus tard. « Travailler avec mes anciens instituteurs, comme Messieurs Veyret, Barbieri, David, Berthier, ou encore Bourgeat (ancien rugbyman) et Allegret (fou de sport) à Fures, c'était une grande joie », se souvient-il.

CONSEILS AUX JEUNES SPORTIFS

Fred encourage les jeunes à essayer différentes activités pour trouver celle qui leur convient. « L'important, c'est de prendre du plaisir », insiste-t-il. Avec les nombreuses associations sportives tullinoises, les possibilités sont multiples.

Aujourd'hui, Fred est reconnaissant envers Tullins-Fures pour ses infrastructures et ses associations, qui offrent « de grandes possibilités aux jeunes et moins jeunes de trouver une activité sportive où l'on prend du plaisir ».

UNE PASSION QUI SURPREND

Derrière l'image du rugbyman et de l'éducateur sportif se cache un autre Fred: un amateur d'échecs et de jeux de plateau. « J'aime la stratégie », avoue-t-il, prouvant que sa passion pour le sport ne l'empêche pas de cultiver d'autres centres d'intérêt.



JUIN

MERCREDI 3

LE TRIGOLO ATHLÉTISME
avec Coureurs du Monde en Isère.
Complexe sportif Jean Valois.

MERCREDI 3

14h à 15h30
RÉSOLVÉZ L'ESPACE BOX
Locaux de Passiflore

VENDREDI 5 17h30 à 22h

SALON DU SAVOIR-FAIRE-TULLINOIS
Place Docteur Valois
CAP Tullins

SAMEDI 6

12h à 18h
KERMESSE
Parc du Clos des Chartreux
Sou des écoles de Tullins-Fures

SAMEDI 6

20h30 à 22h
CONTE MUSICAL
« LA MÉLODIE DES ANIMAUX »
Salle des Fêtes
Écho de la Vallée

SAMEDI 6 18h

FURES EN FÊTE
Buvette et petite restauration
Association du Pied de Fures



LUNDI 8 11h à 13h

TOUR AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2026
Passage sur la commune de
St Quentin/avenue de la Gare/
Rue Bérégovoy/Rue de la République

SAMEDI 13

17h à 23h
MARCHÉ NOCTURNE
Place Docteur Valois

LUNDI 15 18h

CONTE MUSICAL
« LE LIVRE AUX MILLE VOIX »
École de Musique et de Danse

MERCREDI 17 19h

RÉUNION PUBLIQUE
Autopartage et covoiturage
avec le SMMAG
Salle Jean Moulin

JEUDI 18 18h30

CÉRÉMONIE Journée nationale
commémorative de l'Appel
du Général de Gaulle
du 18 juin 1940.
Monument aux morts.

VENDREDI 19 20h

**FÊTE DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE ET DE DANSE**

SAMEDI 20

11h
MVÉLO+
 **vélo+**
Service de location de vélo
et de stationnement de places
sécurisées, propose à 10 habitants
de la commune de louer gratuitement
un vélo à assistance électrique pendant
un mois, du 20 juin au 18 juillet.
Récupérez votre vélo le samedi 20 juin
à 11 h sur le parking du Médalon.
S'inscrire sur : www.veloplus-m.fr/

DIMANCHE 21

8h à 16h
PUCIER de l'ASTF Football
Complexe Jean Valois

DIMANCHE 21

FÊTE DE LA MUSIQUE

MARDI 23

10h à 11h30
SPECTACLE
« SOUFFLE DE NEIGE »
avec Cie des Papillons Bleus
Salle des fêtes

JEUDI 25

20h
CONCERT
AVEC L'ENSEMBLE MICROMÉGAS
Place Docteur Valois

AOÛT



SAMEDI 29

**12^E PRIX CYCLISTE
DE LA VILLE DE TULLINS**
Plaine de Tullins
Union des Cyclistes de Tullins-Fures

SAMEDI 29 17h à 23h

MARCHÉ NOCTURNE
Place Docteur Valois



SAMEDI 29

L'OPEN AIR DU PETIT NARVALO
Parc du Clos des Chartreux

SEPTEMBRE

SAMEDI 5

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13

**BOURSE AUX VÊTEMENTS
ET PUÉRICULTURE**
AUTOMNE-HIVER
Salle des Fêtes
Association Familiale de Tullins-Fures

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

JOURNÉES DU PATRIMOINE

SAMEDI 19 19h à 22h

BLINDTEST
Rugby Touch' Tullins
Salle des Fêtes

DIMANCHE 27

BROCANTE du Pied de Fures

JUILLET

SAMEDI 4

17h30 à 23h
**TULLINS AU FURES
ET À MESURE**
Place de la Libération
Comité des Fêtes de Tullins-Fures

DIMANCHE 12 9h à 18h

FÊTE DES FOINS
Ferme de Galerne
Les Amis de l'Agriculture Ancienne

LUNDI 13

FEU D'ARTIFICE
Parc du Clos des Chartreux

JEUDI 23

**PASSAGE DU TOUR
DE FRANCE**

Les coureurs arrivent par la route
de Grenoble en provenance de Vourey.
Traversée de Tullins-Fures pour quitter
la commune par l'avenue de St-Quentin.
Des perturbations de circulation
et de stationnement de 9h30 à 14h.

DÉCÈS

23/10/2025 Veronika RADISIC

23/10/2025 Maxence QUEIROS

31/10/2025 Georges JOLLAND

01/11/2025 Mélissa CHAIX

13/11/2025 Jacqueline MICOUD veuve MILAN

21/11/2025 René SAUSA

22/11/2025 Marcelle WALLET veuve GERMELLI

26/11/2025 Yvette ARNAUD veuve LONG

27/11/2025 Raymonde MONTHEIL veuve IUNDT

03/12/2025 Michel ROUX

03/12/2025 Eric DE SOUSA ABREU

06/12/2025 Albert TRIBBIA

20/12/2025 Philippe MODESTE

21/12/2025 Berthe GORGUES veuve BAGNERIS

22/12/2025 Lyliane PICCARDI
veuve TARTAI-X-LUTTERMANN

23/12/2025 Alice BRUYERE veuve VIRY

26/12/2025 Andrée LONATI veuve FEUVRIER

27/12/2025 Savino CANNILLO

29/12/2025 Marie GUILMAIN veuve GIRY

30/12/2025 Hélène JANDRZEJEWski
veuve FRACKOWIAK

31/12/2025 Guy MEUNIER

05/01/2026 Marie DEI veuve VIGHETTO

07/01/2026 Andréa GAVARD-GATON veuve GIORDA

08/01/2026 Zahia MERABTI veuve MERABTI

09/01/2026 Jean MÉLEC

09/01/2026 Jacques SACRÉ

11/01/2026 Odile BROCHE

13/01/2026 Denise ROUGIER veuve CASSANELLI

20/01/2026 Monique BUSSET veuve BROCHET

23/01/2026 Ascension BUENO veuve JEKOSCH

24/01/2026 Marie-Andrée CHABERT veuve MARRON

26/01/2026 Joseph RAGACHE

27/01/2026 Marie RODRIGUEZ

31/01/2026 Nicole GOMEZ-SIMON veuve FALGUIERES

07/02/2026 Michel DELAMARRE

10/02/2026 Brigitte BUZARELLO

18/02/2026 Jean-Pierre FRASCHETTO

18/02/2026 Jeannine TERRIER

24/02/2026 Jean-Luc OLIER

24/02/2026 Alain CHATROUX

01/03/2026 Bernard GRAND

01/03/2026 Clelia PEDERIVA veuve VERZEROLI

05/03/2026 Vincent RIBELLINO

06/03/2026 Eric CLARA

19/03/2026 Juliette RAGACHE veuve CHATROUX

20/03/2026 Huguette CHAFFARD veuve VOITRAIN

25/03/2026 Frédéric CAMEL

25/03/2026 Jocelyne GENTIL

30/03/2026 Serge STROPPARO

13/04/2026 Frédéric LE PROVOST

18/04/2026 Hélène GAUTHERON